Adhésion Aubagne Triathlon

Saison 2025-2026

## Introdution

Pour des raisons de capacité d'accueil, le comité directeur a décidé de limiter à 110 le nombre d'adhérents, dont 30 enfants. Il y a donc de la place mais ne tardez pas trop !

Les adhésions pour la saison  2025/2026 se dérouleront :

* pour les membres actuels du club, prioritaires, du 1er au 15 septembre 2025
* pour les nouveaux adhérents, en attendant votre tour, vous pouvez participer aux entraînements avec le Pass Triathlon du 1 au 30 septembre 2025, et donc ensuite vous inscrire à partir du 16 jusqu’au 31 octobre.

Pour toute question vous avez le formulaire de contact ici : <https://aubagnetriathlon.kalisport.com/contact> mais le mieux est de venir nous rencontrer à la fête des associations à Aubagne le samedi 6 septembre 2025 ou encore sur un entraînement CAP ou vélo donc les lieux/horaires sont ici <https://aubagnetriathlon.kalisport.com/entrainement>

## Etape 1 - Inscription FFTRI

Pour s’inscrire vous devez tout d’abord aller sur le site de la FFTRI ici :

<https://espacetri.fftri.com/>

* Pour les membres actuels du club : connectez vous avec vos identifiants (rappel : c’est les 6 premiers numéros de la licence). Un questionnaire de santé vous sera proposé, s'il est négatif un certificat médical FFTRI sera alors demandé.
* Pour les nouveaux vous devez créer un compte via "se licencier" et suivez la procédure. Un certificat médical format FFTRI sera la aussi éventuellement demandé.

ATTENTION : choisissez bien « Aubagne Triathlon » comme club lors de votre inscription ou renouvellement sinon vous devrez payer des frais de mutation, tous les ans certains se font avoir...

[A la fin de cette étape, un document "Demande de licence FFTRI" en 2 pages sera à signer et à rendre au club. Votre licence sera disponible sur ce même site dans les semaines suivantes dès que le club aura accepté et validé votre inscription.](https://aubagnetriathlon.com/inscriptions)

## Etape 2 - Inscription Aubagne Triathlon

Vous devez remplir :

* Le formulaire adhérent (Page 3)
* La simulation de cotisation (Page 4)
* Signer le réglementent intérieur (Page 5 et 6)

Pour les nouveaux adhérents vous devez en plus remplir :

* Le pass Club (téléchargeable sur <https://aubagnetriathlon.kalisport.com/inscriptions>)
* Le formulaire tenue club nouveaux adhérents (ici: <https://aubagnetriathlon.kalisport.com/inscriptions>)

## Etape 3 - Remise des dossiers et règlement

Je remets mon dossier :

* Par mail sur aubagnetriathlon@gmail.com (Remplissez les formulaires ci-après et scannez les justificatifs) - Objectif zéro papier !
* A un responsable club lors d’un entraînement pour ceux qui préfèrent la version papier

Seulement quand il est complet, c’est à dire avec :

* La demande de licence FFTRI imprimée et signée
* Certificat médical FFTRI si il vous a été demandé lors de la demande de licence FFTRI
* Le formulaire adhérent rempli et signé
* La simulation de cotisation qui permettra de vérifier cohérence avec votre paiement
* Vos justificatifs de réductions
* Le règlement intérieur signé
* Règlement total de la cotisation via le site HelloAsso

<https://www.helloasso.com/associations/aubagne-triathlon/adhesions/aubagne-triathlon-inscription-saison-2025-2026>

Pour les nouveaux adhérents vous devez en plus fournir:

* Le pass Club rempli et signé pour participer aux entrainements du 1 au 30 septembre.
* Le formulaire tenue club nouveaux adhérents pour vérifier la cohérence avec paiement
* Règlement total des tenues via le site HelloAsso

<https://www.helloasso.com/associations/aubagne-triathlon/adhesions/aubagne-triathlon-tenues-nouveaux-adherents-saison-2025-2026>

Tout dossier incomplet sera refusé, le paiement sur HelloAsso ne vaut pas acceptation de votre dossier, le club se réserve le droit de refuser et de vous rembourser le cas échéant.

## Infos complémentaires pour le règlement

Cette année nous vous proposons un règlement via le site HelloAsso plusieurs conséquences

* Le paiement sera en 3 fois pour tout le monde, première échéance lors de votre inscription, puis fin octobre, puis fin novembre.
* HelloAsso est une plateforme qui se finance par les dons, à l'étape Récapitulatif il y a un don par défaut, vous pouvez néanmoins refuser et en mettant 0 EUR.
* Pour les jeunes saisissez comme code promo: JEUNE10, JEUNE20, JEUNE30 ... JEUNE150 selon le montant dont vous disposez avec votre carte collégien, votre EPass étudiant, votre pass sport ou chéquier jeune PIJ résidants aubagnais, les justificatifs seront à fournir par mail sur aubagnetriathlon@gmail.com. Si un montant de réduction manque laissez moi un SMS au 0651067536 je l'ajouterai dès que possible.

Formulaire adhérent

## Informations générales

|  |  |
| --- | --- |
| Nom |  |
| Prénom |  |
| Sexe | H/F |
| Renouvellement | OUI/NON |
| Première Adhésion | OUI/NON |
| Mutation | OUI/NON |
| Date de naissance | ../../…. |
| Adresse postale |  |
| Tel portable |  |
| EMail |  |
| Pseudo Facebook pour vous ajouter dans le groupe club |  |

## Pour les mineurs

|  |  |
| --- | --- |
| Nom représentant légal |  |
| Prénom représentant légal |  |
| Tel portable représentant légal |  |
| Email représentant légal |  |
| J’autorise mon enfant a rentrer seul (Natation/CAP/Vélo) | OUI/NON |

## Droit à l’image

|  |  |
| --- | --- |
| Je soussigné(e) | ... |

autorise le club Aubagne Triathlon à exploiter gratuitement les photos de moi-même ou de mon

|  |  |
| --- | --- |
| enfant | ... |

réalisées lors de manifestations sportives ou évènements club. Ces photos pourront être utilisées sur le site internet du club, le compte Instagram et la page Facebook du club, ainsi que pour l’illustration dans la presse écrite, radiophonique et télévisée dans le but de valoriser la pratique de la discipline. La présente autorisation commence au jour de la signature du présent document et est illimitée dans le temps. L’arrêt de l’exploitation des photos et images pourra se faire définitivement sur simple demande écrite adressée au club.

## **Règlement intérieur**

Je reconnais d’autre part avoir pris connaissance du règlement intérieur et en accepte son application.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Fait àLe |  | Signature :(Signature électronique acceptée) |  |

Simulation de cotisation

Simulez le total de votre cotisation :

Cotisation = Cotisation Club +Cotisation FFTRI +Assurance FFTRi +Inscription course -Réduction

Ce formulaire vous permet de simuler cotre cotisation, vous devrez ensuite la régler via HelloAsso

<https://www.helloasso.com/associations/aubagne-triathlon/adhesions/aubagne-triathlon-inscription-saison-2025-2026>

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  |  | **Tarif** | **Reportez ici le montant** |
| COTISATION CLUB | Obligatoire | 65 | 65 |
| COTISATION FFTRI | Licence Adulte Compétition | 107,7 |  |
| Choisir 1 option obligatoire | Licence Adulte Paratriathlon Compétition | 85,7 |  |
|  | Licence Adulte Loisir | 55,7 |  |
|  | Licence jeune | 32,7 |  |
|  | Licence jeune tarif famille \* | 16,35 |  |
| ASSURANCE FFTRI | Formule 1 | 4,8 |  |
| Choisir 1 option obligatoire | Formule 2 | 5,45 |  |
|  | Formule 3 | 190 |  |
| INSCRIPTION COURSE | Jeunes nés entre 13 à 18 ans | 50 |  |
| Jeunes 1 option obligatoire | Jeunes nés entre 6 à 12 ans | 35 |  |
| RÉDUCTIONS JEUNES | Collégiens \*\* |  |  |
|  | E-Pass \*\* |  |  |
|  | Pass sport \*\* |  |  |
|  | Chèque jeune PIJ résidants aubagnais \*\* |  |  |
| **TOTAL** |  |  |  |

\*Tarif Famille FFTRI = Les juniors et plus jeunes bénéficient d’un demi-tarif sur la part fédérale et régionale, si les deux parents sont licenciés, ou si ils sont frères ou sœurs licencié(es), de catégorie d’âges junior ou plus jeune, sans limite de nombre (que le club d’appartenance soit le même ou non)

\*\*Fournir le numéro de la carte collégien ou E-Pass ou Pass Sport dans le mail d’inscription, ou transmettre le chèque jeune PIJ à un responsable du club.

Règlement intérieur

Accepté par assemblée générale

En plus des règles édictées dans la Réglementation Générale de la Fédération Française de Triathlon, tout adhérent à Aubagne Triathlon s’engage à avoir lu et à respecter un certain nombre de règles propres à son fonctionnement interne, à ses objectifs sportifs et aux valeurs morales inhérentes à la vie associative.

## 1. Conditions d’adhésion

Aubagne Triathlon a pour objet la pratique du triathlon. Bien qu’ouvert à tous, un prérequis est nécessaire en natation (savoir-nager). L’admission au club sera décidée par les entraîneurs.

## 2. Cotisation

* Tarif : La cotisation comprend la licence F.F.TRI, l’assurance obligatoire et l’adhésion au Club. Le tarif d’adhésion au club est unique. Pour les jeunes on demande une participations aux inscriptions compétitions avec deux tarifs pour les catégories « Poussins/Pupilles/Benjamins » et « Minimes/Cadets/Juniors ».
* Le montant de l’adhésion club est défini à chaque assemblée générale pour l’année N+1.
* L’adhésion ne comprend pas de tenues. Cependant l’achat d’une tenue est obligatoire lors de la 1ère adhésion au club (Trifonction pour une licence compétition, au choix pour une licence loisir)
* Paiement : Le paiement se fait via une plateforme de paiement en ligne en trois fois : Première échéance à l’inscription, seconde le 30 octobre, dernière le 30 novembre.
* Réduction : Le club propose différentes formule de réduction pour les jeunes selon les organismes du moment (Collégiens, e-pass, pass sport, PIJ résident aubagnais ...etc)
* Lorsque vous passez une commande de tenue vous devez ensuite venir la récupérer dans les meilleurs délais auprès du responsable bonneterie. Toutes tenues non récupérées dans l’année seront perdues pour l’adhérent et remise dans le stock club

## 3. Courses club

Chaque année trois courses clubs sont sélectionnées lors de la publication du calendrier FFTRI PACA, dans le but de rassembler un maximum d’adhérents et d’encourager à la pratique en compétition. Ces courses sont remboursées (tout ou partiellement en fonction des finances du club) sous la forme de « bons de réduction tenue » en fin de saison à condition :

* d’avoir porté la tenue club sur ces courses club
* d’avoir couru sous le nom Aubagne Triathlon
* d’avoir été bénévole lors du Duathlon d’Aubagne

## 4. Licences entraîneurs et arbitres

* Selon le budget prévisionnel, le club prend en charge tout ou partie de la formation de ses bénévoles (BF1/BF2/BF3/BNSSA). Ceux-ci devront effectuer leur stage pratique au sein du club.
* Les bénévoles prenant en charge un groupe pendant une année pleine (30h minimum de présence) auront leur licence offerte l’année suivante.
* Les bénévoles arbitres ayant réalisé leurs 4 arbitrages, auront leur licence offerte l’année suivante.

## 5. Bénévolat

Tout adhérent à Aubagne Triathlon s’engage à être présent lors de l’organisation du Duathlon d’Aubagne en mars. Votre présence ou absence justifiée doit être signalée par mail dès que possible avant le jour de l’épreuve pour faciliter l’organisation.

## 6. Code du sportif

Dans le but de préserver l’image et la convivialité du club, tout adhérent d’Aubagne Triathlon se doit de respecter ces quatre principes du code du sportif :

* Respecter les règles de la compétition
* Respecter les arbitres
* Respecter adversaires et partenaires
* Refuser toute forme de violence et de tricherie

De plus tous les adhérents, jeunes et adultes, ainsi que les parents doivent être respectueux de nos entraîneurs. Nos coachs sont bénévoles et donnent leur temps pour vous et vos enfants.

------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## Articles 7 spécifique à l’école de Triathlon

- Entraînements

L’agenda des entraînements est visible sur le site internet du club. Les entraînements ne pourront avoir lieu qu’en présence d’au moins une des personnes de l’équipe d’encadrement, elle-même désignée par le Comité Directeur. La participation de parents est souhaitée pour encadrer.

- Présence aux entraînements

Nos entraîneurs étant bénévoles, une présence régulière et ponctuelle aux entraînements est demandée. Les absences doivent être signalées pour éviter au coach de venir pour rien.

- Participation au class triathlon et à une compétition

La participation à au moins un class triathlon (tests organisés en natation et course à pied), et à un triathlon dans l’année est obligatoire.

------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## 8. Non respect de l’un des articles

Dans le respect de la vie du Club des mesures disciplinaires pourraient être prises par le Comité Directeur à l’encontre d’un adhérent n’ayant pas respecté un des articles du règlement intérieur.

Ces mesures pouvant aller du non-renouvellement de la licence, à la radiation de l’adhérent en cours de saison (cf. Art 1.2.5 des Statuts).

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Fait àLe |  | Signature :(Signature électronique acceptée) |  |